

faut en avoir un autre semblable qui attire les gens à la ferme, sans quoi les communautés rurales mourront. Si on n'aborde pas la question de cette manière, le prétendu programme de développement des petites fermes deviendra plus précisément un petit programme de développement des fermes.

Dans son dernier rapport, la Société du crédit agricole disait que le nombre de jeunes gens faisant une demande d'emprunt avait considérablement diminué. L'âge moyen des emprunteurs est d'environ 35 ans. Une petite partie d'entre eux est âgée de moins de 24 ans; elle représente environ 2 p. 100 des emprunteurs. L'âge moyen des cultivateurs actifs est d'environ 57, 58 ou 59 ans. Nous devons faire quelque chose pour soutenir les jeunes qui veulent se lancer dans l'agriculture et en faire leur gagne-pain. Comme nous le disons dans notre amendement, il faudrait prévoir cela dans le présent bill. Si on est prêt à dépenser 150 millions de dollars pour détourner les cultivateurs de la terre, il faut affecter une somme équivalente au retour à la terre. Il faut maintenir un bon équilibre entre la population rurale et la population citadine. Il faudrait peut-être aller plus loin et rétablir systématiquement la confiance dans l'agriculture canadienne et sa rentabilité. D'après moi, il faudrait créer un ministère des affaires et du développement agricoles. Le MEER, qui est en quelque sorte chargé de l'expansion rurale, témoigne d'un autre échec dévastateur. Le ministère de l'Agriculture ne se soucie pas des répercussions sociales qu'aura le rajustement auquel il procède. Je pense qu'il vaudrait la peine de songer à un ministère de l'Expansion et des Affaires rurales, dont le principal objectif serait de favoriser la santé et la viabilité du Canada rural.

Les problèmes du Canada rural sont de trois domaines: l'agriculture, le rajustement social, qui relève peut-être du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et l'expansion. Nous n'avons pas d'organisme coiffant tous ces problèmes et qui pourrait faire la coordination. Le ministère de l'Agriculture veut tout rationaliser en vue d'élaborer, de favoriser et de maintenir un régime de production concurrentiel et efficace, sans égard aux conséquences humaines. Le MEER veut encourager l'essor dans les centres urbains dits de croissance, c'est-à-dire littéralement forcer les gens à émigrer des régions rurales aux centres urbains pour trouver de l'emploi. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère le problème dans une large perspective, mais il ne relève pas vraiment les défis du rajustement social des ruraux. Il cherche simplement à obtenir plus de fonds et à entasser les gens dans les villes, contre leur gré, où un bon nombre finiront par dépendre de l'assistance sociale.

La vie rurale, c'est ce que veulent les ruraux. Ils veulent habiter la campagne. Il faut s'occuper de la transformation des produits agricoles et de l'aménagement de petites usines, afin de leur offrir d'autres emplois. Il est inconcevable que dans notre pays, qui offre tant de possibilités, il ne soit pas permis à quelqu'un de bien gagner sa vie dans un milieu rural, si c'est ce qu'il veut. Un ministère de l'Expansion et des Affaires rurales coordonnerait tous ces aspects de la vie rurale dans un organisme viable, mettant l'accent sur les gens plutôt que sur l'efficacité. Je le répète, il ne faut pas laisser mourir le Canada rural. Il faut le renforcer et le soutenir. Si nous n'envisageons pas ce problème dès maintenant, l'avenir nous réserve une situation en comparaison de laquelle pâliront nos problèmes actuels de la pollution, de la pauvreté et de la toxicomanie. La société doit toujours payer le prix de la technologie ou de l'automatisation. Les houilleurs et les ouvriers

des textiles reçoivent de l'aide. Je pense que l'industrie agricole doit être considérée à la lumière des solutions de rechange s'offrant aux régions rurales plutôt que de l'exode massif des populations rurales vers la société urbaine.

Il y a un autre point à considérer. Nous devons accorder moins d'importance ou même renoncer provisoirement au principe d'ampleur. A mon avis, une grande entreprise agricole et une ferme familiale ne sont pas compatibles. Si nous laissons le gouvernement suivre la voie qu'il s'est tracée, l'exploitation familiale aura cessé d'exister d'ici 1980. Que représente une ferme familiale? Bon nombre de députés ont dit qu'il est impossible de la définir. C'est à la Commission de planification de l'agriculture canadienne que l'on doit, entre autres, une définition plutôt succincte de la ferme familiale. Permettez que je cite le rapport de la Commission sur l'agriculture quant à l'avenir de la ferme familiale. Je cite:

... l'une des définitions les plus communes comprend les quatre points suivants:

- (1) L'exploitant agricole prend la totalité ou la plupart des décisions concernant la gestion de la propriété.
- (2) L'exploitant et les membres de sa famille fournissent la plus grosse partie de la main-d'œuvre nécessaire.
- (3) Les ressources disponibles de l'exploitation suffisent à fournir à la famille un niveau de vie minimum.
- (4) Le bail est assez sûr pour l'exploitant et pour sa famille.

Voyons ce que cette Commission prévoit pour ce genre d'exploitation. C'est ce que préconise la bible libérale en matière de politique agricole. Le secrétaire parlementaire hoche la tête. Mais il sait, comme moi, et comme la plupart des députés, que toute politique agricole présentée par le gouvernement s'inspirait de ce livre. A la page 382 nous lisons ce qui suit:

• (1630)

Il deviendra finalement impossible au fermier seul de faire assez d'économies pendant sa vie pour avoir une exploitation suffisamment étendue et pour posséder, au moment de la retraite, une ferme non grevée de dettes. Les connaissances de plus en plus importantes en gestion, le besoin d'une intégration plus grande entre la production et la commercialisation, et l'aptitude à subir de grands risques ne sera peut-être pas à la portée de l'exploitation de type familial vers la fin du siècle. Une exploitation agricole corporative, avec une gestion externe et un financement par l'intermédiaire du marché monétaire naîtra peut-être par la suite des profonds changements qui se produiront certainement dans l'agriculture au cours des vingt ou trente prochaines années.

Quant à la confiance qu'a mise le gouvernement dans ce rapport, tout ce que je peux dire, c'est: adieu à l'exploitation agricole familiale.

Lorsque nous étudions cette question, il incombe à chacun d'entre nous d'attirer l'attention du gouvernement sur la situation de l'agriculture et sur l'orientation qu'on est en train de lui donner. La mesure dont nous sommes saisis est un pas de plus vers la disparition de l'exploitation agricole familiale et des collectivités rurales. C'est un pas dans la mauvaise direction. Cette mesure ne va pas renforcer l'agriculture. Bien au contraire, elle va l'affaiblir. Le moment choisi pour présenter ce programme est extrêmement significatif. On nous le propose une année où l'on a maintes preuves d'une détérioration grave de l'agriculture. Les vieux agriculteurs, en particulier, sont dégoûtés de voir l'orientation qu'a prise l'agriculture. L'expression «mise en valeur des petites exploitations agricoles» a, c'est vrai, un certain attrait, mais il me faut avertir une fois encore les députés que ce projet de loi annonce le commencement de la fin de ce que nous avons traditionnellement appelé l'exploitation agricole familiale.